



S.I.V.O.M de la région de Duras (Siren : 244700167)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Duras
Arrondissement	Marmande
Département	Lot-et-Garonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/1974
Date d'effet	23/12/1974

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	Mme Bernadette DREUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Communauté de communes du Pays de Duras
Numéro et libellé dans la voie	Impasse François Laguerre
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	47120 Duras
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 126
Densité moyenne	26,00

Périmètres

Nombre total de membres : 18

- Dont 18 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
47	Auriac-sur-Dropt (214700189)	189
47	Baleyssagues (214700205)	180
47	Duras (214700866)	1 338
47	Esclottes (214700890)	161
47	Lévignac-de-Guyenne (214701476)	669
47	Loubès-Bernac (214701518)	392
47	Monteton (214701872)	317
47	Moustier (214701948)	339
47	Pardaillan (214701997)	315
47	Saint-Astier (214702292)	219
47	Sainte-Colombe-de-Duras (214702367)	107
47	Saint-Géraud (214702458)	92
47	Saint-Jean-de-Duras (214702474)	259
47	Saint-Pierre-sur-Dropt (214702714)	327
47	Saint-Sernin (214702789)	428
47	Savignac-de-Duras (214702946)	226
47	Soumensac (214703035)	243
47	Villeneuve-de-Duras (214703217)	325

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Activités péri-scolaires
<i>Compétence optionelle : Ecole de Duras -gestion de la pause méridienne et de la cantine y compris surveillance des enfants ; - surveillance des enfants entre la descente du bus scolaire et leur prise en charge par le corps enseignant ainsi que entre la sortie des classes des enfants et leur montée dans le bus scolaire.et ponctuellement dans le cadre d'actions scolaires et périscolaires ; - aide aux dépenses de fonctionnement sur décision du Comité syndical, travaux d'entretien de locaux déterminés par le Comité syndical, mise à disposition de matériel - soutien financier aux projets et actions portés par des associations composées d'enseignants et parents d'élèves ou élèves sur décision du Comité syndical.</i>
A la carte : La compétence a été conservée par : Baleyssagues, Monteton, Sainte-Colombe-de-Duras, Esclottes
Aménagement de l'espace
- Transport scolaire

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)